

La Lettre Blanche

Octobre 2008

n° 32

Le plâtre, un matériau toujours moderne

QUELLE PLACE pour le plâtre et les produits plâtre dans le cadre de la « construction durable » ? Quelle est l'importance de cette industrie sur le plan économique et social ? Telles sont les questions que se posent aujourd'hui les Industries du Plâtre.

NOTRE DOSSIER À LIRE page 2

Editorial

Les ressources du territoire

Le territoire de Corneilles – et du Parisis – et ses ressources est bien le fil conducteur qui guidera les futurs musées de Corneilles. Dans cet esprit, les dernières Journées du Patrimoine ont mis à l'honneur la Grande Rue de Corneilles (rue Gabriel-Péri). Les portes ouvertes, fédérées avec succès par la Ville, ont ainsi révélé le patrimoine bâti ancien ainsi que l'organisation d'un espace autrefois rural. Tous les matériaux issus du sous-sol de la colline se retrouvent dans les constructions traditionnelles.

Toujours dans cet esprit, la toute nouvelle publication du musée du Plâtre consacre l'ascension de la famille Lambert au XIX^e siècle et les origines de la carrière de Corneilles. Nos recherches historiques et documentaires dévoilent une approche inédite du territoire corneillais et renouvellent l'étude de l'histoire locale.

Les Lambert ont, en l'espace de 150 ans, mis en valeur le sol et le sous-sol local de façon caractéristique. D'abord à la tête d'une notable exploitation agricole en cultivant un terroir généreux : vignes, céréales, élevage... Puis comme exploitants d'une carrière qui devint au XX^e siècle un site industriel d'envergure où œuvrèrent des milliers d'hommes et de femmes venus souvent de loin. Toutes les ressources géologiques de la colline ont ainsi été valorisées : gypse/plâtre, argile/briques, marnes/ciment, calcaire/chaux, sablon...

Aujourd'hui encore, l'extraction du gypse et la fabrication du plâtre et de ses dérivés, menées par la société Placoplatre, constituent la richesse productive de Corneilles-en-Parisis. Quant aux surfaces cultivées, à quinze kilomètres de Paris, elles sont devenues marginales ; quelques vergers, arbres fruitiers et pieds de vigne pourraient utilement former un conservatoire naturel. De même, la sauvegarde d'une coupe de carrière apparaît nécessaire, non seulement en tant que « mémoire » des matériaux mais aussi pour son intérêt scientifique, emblématique du Bassin parisien.

C'est pourquoi les ressources du sol et sous-sol de Corneilles et du Parisis, en tant qu'expression et identité d'un territoire, mais aussi comme mémoire d'une activité humaine laborieuse, guideront nos pas dans les futurs musées.

Vincent FARION, président



Sommaire

- 1 Editorial**
- 2 La vie du musée**
- 2 Gypse et plâtre au cœur de la « construction durable »**
- 5 Moulage : le véritable visage de Jean Sébastien Bach**
- 6 « 1931. Les étrangers au temps de l'Exposition coloniale »**
- 7 L'exploitation de la carrière Lambert au milieu du XIX^e siècle**
- 8 Les rendez-vous du musée du Plâtre**

MUSEE DU PLATRE



VISITE DE LA CARRIÈRE SOUTERRAINE DE MONTMORENCY – 27 juin 2008 (photos : J.L. Finel)



RÉUNION DES ANCIENS DE LA CARRIÈRE – 28 juin 2008 JOURNÉES DU PATRIMOINE – 20 & 21 septembre 2008

L'Actualité du Plâtre

DOSSIER

Gypse et plâtre au cœur de la « construction durable »

Retour sur le colloque organisé par les Industries du Plâtre en septembre 2007 au Conseil Régional d'Ile-de-France. Après avoir traité des techniques d'exploitation des carrières de gypse et de leur remise en état, nous présentons un dernier volet situant le plâtre et les produits plâtre aujourd'hui dans le cadre de la « construction durable » et l'importance de cette industrie sur le plan économique et social.

Du plâtre en poudre aux produits performants et systèmes innovants basés sur la plaque de plâtre

Le plâtre de construction en poudre dans son utilisation traditionnelle, c'est-à-dire un gâchage dans une auge suivi d'une application manuelle à la truelle et à la taloche, ainsi que le plâtre à projeter appliqué directement par une machine, sont des techniques de mise en œuvre du matériau toujours utilisées aujourd'hui.

Mais, ces techniques sont actuellement en net déclin et sont largement supplantées par l'utilisation de plaques de plâtre de conceptions diverses et par des systèmes de plaques éventuellement associés à d'autres matériaux. Ils ont un très haut niveau de performances dans tous les domaines tels que : mécaniques, thermiques, acoustiques, sanitaires et protection incendie.

Parmi les réalisations récentes, la plus représentative est sans doute l'auditorium

du Musée du Quai Branly par l'architecte Jean Nouvel. L'aménagement intérieur fait appel à l'acier, au bois et au plâtre sous forme de plaques. Pour cet auditorium on recherchait une qualité d'ambiance sonore de très haute qualité pour un excellent confort d'audition. Il fallait donc :

- savoir s'isoler des bruits aériens extérieurs ;
- se protéger des bruits aériens intérieurs ;
- absorber les bruits d'équipements ;
- stopper les bruits résultant de chocs dans les structures ;
- obtenir une isolation phonique entre les pièces supprimant les transmissions à travers les parois ou à travers le gros œuvre.

Il fallait également assurer la protection incendie en particulier avec un plafond coupe-feu protégeant toute la partie technique située au-dessus de ce plafond.

La plaque de plâtre a donc été utilisée sous toutes ses formes.

- Plaques feu assurant une durée de protection suffisante pour la sécurité des personnes et la protection des structures.
- Plaques cartonnées et plaques perforées par leurs associations, leurs orientations permettant de supprimer les réverbérations sonores ou des phénomènes d'échos



Pose d'une plaque de plâtre phonique en doublage.

nuisibles au confort de l'audition tout en assurant à l'ensemble de l'ouvrage un niveau esthétique et décoratif élevé.

Dans un objectif écologique et économique, un planning de découpe a même été mis en place et a permis de réduire de façon substantielle la consommation des éléments plaques.

Le système plaque

Cet exemple de réalisation met en évidence quelques-unes des performances que permet le matériau « plaque de plâtre ».

- Hauteurs de cloison jusqu'à 25 m.
- Isolation phonique jusqu'à 72 décibels.
- Coupe-feu pouvant dépasser 3h.
- Confort thermique en l'associant à la laine de verre ou au polystyrène expansé.
- Confort hygrométrique : le plâtre régule l'humidité ambiante.
- Confort olfactif : absence d'odeur.
- Confort sanitaire : pas de particules ni de vapeurs organiques émises dans l'air.
- Facilité de mise en œuvre.
- Construction sèche : pas de longs délais de séchage avant peinture comme pour le plâtre traditionnel.



Mise en place de plaques de grande taille.

En 2007, le marché de la plaque en France a consommé 280 millions de m² soit plus que la production nationale. Entre les années 1950 et les années 1990 la consommation a été multipliée par 5. On considère qu'une habitation moyenne utilise 80 à 90 m² de plaques de plâtre.

La réglementation

Les diverses plaques et systèmes à base de plaques utilisés, garantissent le niveau de qualité exigé par le marché français et les réglementations en vigueur. Sur ce dernier point les Industries du Plâtre ont pris position pour le marquage CE ; il s'agit d'un simple passeport pour la circulation des produits au travers de

l'Europe et non pas d'une marque de qualité. Ce marquage fait référence à des méthodes de mesures de performance et de caractéristiques des produits communs aux pays de l'Union européenne, à l'Amérique du Nord et à la Chine.,

**Chantier en site
urbain (habitation) avec
aménagement intérieur
tout plâtre.**



Ainsi les Industries du Plâtre recommandent l'utilisation de produits et systèmes aux performances prouvées et certifiées par des organismes indépendants. Aujourd'hui les plaques et profilés marqués NF répondent à toutes les exigences réglementaires.

Enfin les plaques, les carreaux de plâtre et les complexes de doublage font l'objet d'une analyse de cycle de vie décrite dans des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDE&S) mises à la disposition des utilisateurs. Ces produits trouvent ainsi naturellement leur place dans tout projet s'inscrivant dans la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Haute qualité environnementale

La démarche HQE vise, dans une perspective de développement durable, à construire un bâtiment en minimisant l'impact sur son environnement intérieur et extérieur durant tout son cycle de vie : conception, construction, utilisation, démolition ou déconstruction.

Grâce à ses qualités, le plâtre a naturellement trouvé sa place dans tout projet inscrit dans cette démarche. Il contribue ainsi à la construction de bâtiments sains et confortables tout en limitant leur impact sur l'environnement.

Les plaques, les carreaux et les complexes de doublage font l'objet d'une analyse de cycle de vie décrite dans les FDE&S.

Cycle de vie de la plaque de plâtre

A deux détails près, le cycle de vie du carreau de plâtre s'apparente à celui de la plaque. Le carreau ne consomme pas de carton mais il est plus massif et consomme donc plus d'énergie pour son séchage qui est également beaucoup plus long.

- Le cycle de vie commence en carrière où avant d'exploiter le gisement de gypse les industriels réalisent une étude d'impact environnemental et établissent un projet de réhabilitation du site, validé par les autorités.

- L'exploitation se fait ensuite en relation avec des commissions locales d'information et de suivi qui assurent aux riverains la préservation de leur qualité de vie.

- La production de plâtre est peu consommatrice d'énergie et est sans déchets, les cuissons se font à basse température en utilisant une énergie propre : le gaz naturel ce qui diminue l'impact sur l'effet de serre.

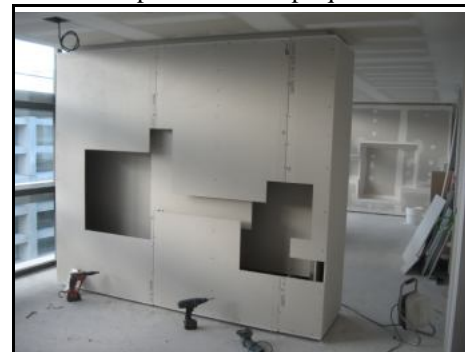
- Le gypse utilisé comme matière première pour l'obtention du plâtre ne provient pas uniquement des carrières : on utilise aussi les déchets de plaques ou les plaques non conformes, les moules en plâtre usés en provenance de l'industrie céramique, ce qui représente des milliers de tonnes chaque année. On peut également utiliser le gypse de désulfuration provenant du traitement des fumées des centrales thermiques ce qui réduit d'autant l'émission dans l'air de gaz sulfureux ainsi que les pluies acides.

- Le carton utilisé pour les deux faces de la plaque est un carton fabriqué à partir de vieux papiers recyclés.

- Le transport des plaques nécessite peu d'emballage qui est d'ailleurs recyclable comme les palettes. Les chargements sont optimisés pour limiter les livraisons de détail.

- La mise en œuvre selon les règlements en vigueur requiert un matériel adapté mais n'engendre ni poussière, ni bruit, ni rejet d'eau polluée.

- Enfin la déconstruction d'ouvrages en plaques permet un recyclage pratiquement total des déchets : carton et plâtre sont valorisés comme matières premières sur les sites de production de plaques.



Aménagement intérieur tous éléments plâtre.

Conclusions et enseignements de ce colloque

Quelques mots-clés sont ressortis des différents exposés.

L'exemplarité

Pour cette activité de production du plâtre et des produits à base de plâtre, nos industries en matière d'exploitation de carrières et de production sont devenues des industries d'avant-garde.

- Réduction des nuisances de toutes sortes.
- Réduction des consommations d'eau et d'énergie.
- Prise en compte total de l'aspect écologique des exploitations.
- Recyclage avec objectif zéro déchet.
- Sécurité dans la mise en œuvre des matériaux.
- Démarche HQE pour l'ensemble des productions.

L'utilité

L'activité plâtre est utile. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le matériau plâtre par les produits qu'il permet de fabriquer apporte des innovations techniques et une amélioration constante des performances des matériaux proposés.



Plafond en dalles plâtre, aspect bois.

Le rôle social et l'économie

Cette activité progresse de façon continue, en moyenne de 5 % par an. Elle concerne aussi bien la construction neuve que la rénovation de l'habitat ancien pour l'amélioration de l'isolation et du confort. L'industrie du plâtre représente plus de 5000 emplois directs et contribue à l'activité économique d'environ 100 000 personnes qui vivent du travail des produits issus du plâtre, depuis l'extraction du gypse jusqu'à la pose finale.

Enfin au travers des différents exposés de cette journée, les Industries du Plâtre ont souhaité sensibiliser les pouvoirs publics sur 12 propositions majeures et concrètes en faveur de la construction durable orientées autour de 4 thèmes.

1- Assurer une gestion économique et maîtrisée de la ressource gypse

a- Garantir l'accessibilité aux derniers gisements de gypse (95 % sont neutralisés) avec la participation des pouvoirs

publics dans la perspective de l'ouverture de futures exploitations avec la priorité à l'ouverture de carrière à ciel ouvert avec préservation écologique des territoires concernés.

b- Créer des zones de protection des derniers gisements stratégiques de gypse garantissant leur accessibilité future.

2- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment

a- Utilisation de produits aux performances prouvées et certifiées NF ou ACERMI et dont les performances mécaniques, acoustiques, comportement au feu, isolations thermiques, etc. ont été homologuées par des organismes publics ou professionnels tel que le CSTB.

b- Certifier les systèmes constructifs ce qui permet d'identifier facilement la performance globale des ouvrages.

c- Engager très vite une action volontaire pour la rénovation de 30 millions de logements existants pour diminuer leur consommation énergétique et réduire jusqu'à diviser par 4 leurs émissions de gaz à effet de serre en utilisant les produits disponibles aujourd'hui.

d- Systématiser le contrôle obligatoire des bâtiments neufs lors de la conformité du permis de construire concernant les exigences de performance énergétique de la réglementation en vigueur.

e- Favoriser par des incitations fiscales la construction de bâtiments dont l'enveloppe et les systèmes permettent d'atteindre une consommation d'énergie inférieure à 50 KWh/m²/an. A titre indicatif, les logements construits vers les années 1975 avec la mise en œuvre des premières isolations thermiques ont des consommations d'énergie voisines de 250 à 300 KWh/m²/an.

3- Déployer une politique de recyclage des déchets à base de plâtre

a- Soutenir la démarche des Industries du plâtre sur le recyclage des matériaux de construction et de déconstruction. Ils publieront en 2008 une charte qui aura pour objectif d'économiser les ressources par une utilisation optimale des matériaux dans ces 2 types de chantiers.

b- Inclure dans les plans départementaux de gestions des déchets du BTP la création de filières de gestion et tri des déchets à base de plâtre en vue de leur valorisation.

c- Dans la démarche HQE, « chantiers à faibles nuisances », rendre obligatoire le recyclage des déchets de construction à base de plâtre.

4- Développer une politique de formation ambitieuse

a- Attribuer d'importants moyens financiers et humains relatifs à la formation des jeunes mais aussi des artisans du bâtiment en créant des modules de formation permanente pour appréhender les techniques nouvelles de poses des nouveaux produits. A ce jour les Industriels du plâtre ont créé 10 centres de formation qui accueillent chaque année près de 5000 stagiaires.

b- Créer une filière « plaquiste et aménageur d'intérieur » dans les lycées professionnels en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale.

Telles sont les conclusions et souhaits qui ressortent du discours de clôture de M. Jean Marie Vaissère, président du SNP (Syndicat National des Industries du Plâtre).

Les différents exposés présentés au cours de cette journée, chacun dans leur domaine, avaient pour but de mieux faire connaître le rôle majeur du plâtre, de ses industries et de ses clients. Cette industrie française, performante et en croissance continue, fait travailler des milliers d'entreprises et de PME, participe au confort, à la sécurité et à la qualité de vie des Français.

Il paraissait donc important vis-à-vis du Grenelle de l'Environnement et des Pouvoirs Publics de montrer que les solutions d'équipement de second œuvre notamment à base de plaques de plâtre avaient leur place dans le domaine de la « construction durable » en participant aux économies d'énergie, en luttant contre le réchauffement climatique et en assurant une gestion économe et maîtrisée des ressources naturelles.

Jean FENOÙ

Photos : Placoplatre.
Merci à Cyrille Maury Communication.



Centre de formation aux techniques du plâtre.

MOULAGE & SCIENCE

Le véritable visage de Jean Sébastien Bach

Le 21 mars 2008, le public du musée Jean Sébastien Bach à Eisenach, en Allemagne a pu découvrir la tête reconstituée en plâtre du grand musicien (1635-1750). Celle-ci est la pièce principale d'une exposition intitulée « Bach à travers le miroir de la médecine ».

La Lettre Blanche s'est donc intéressée à la façon dont le visage du compositeur a été reproduit ainsi qu'à l'utilisation du plâtre dans ce projet. Nous avons contacté le docteur Caroline Wilkinson, anthropologue qui a réalisé cette tête au centre d'anatomie et d'identification humaine de l'université de Dundee en Ecosse. Le docteur Wilkinson et sa collègue Caroline Needham ont bien voulu nous indiquer les différentes étapes du processus de reconstitution.

Le Dr Wilkinson s'est d'abord basé sur les travaux réalisés en 1894 par l'anatomiste Wilhem His et le sculpteur Carl Ludwig Seffner qui avaient exhumé le corps du compositeur et moulé son crâne. En 2008, un système de reconstruction faciale par ordinateur a été mis en oeuvre. Tout d'abord, le crâne a été reproduit par un module de balayage au laser afin d'obtenir un modèle en 3D. La tête a été ensuite recrée sur ordinateur par un logiciel appelé Freeform Modeling. Celui-ci permet de modeler avec de « l'argile virtuelle ». Puis, des muscles ont été ajoutés par-dessus le modèle du crâne, toujours en utilisant cette « argile virtuelle ». Enfin une dernière couche a été appliquée pour la peau.

Le modèle informatique mis au point, il a fallu le réaliser physiquement. C'est le travail de la société PDR (Centre national pour la conception de produits et de la recherche et du développement) à Cardiff qui a utilisé une « imprimante » 3D. Cet appareil muni de deux têtes d'impression permet de reproduire des objets solides en volume à partir du modèle numérique : le prototypage rapide. Le principe est basé sur le collage d'une poudre par liant. En l'occurrence il s'agit de plâtre et d'eau.

Un plan va d'abord être créé dans le bac de l'imprimante, c'est-à-dire un lit de plâtre en poudre déposé dans le fond et sur lequel l'objet va se former bien à plat. Pour l'impression, un certain nombre de couches de « matière » sont générées pour obtenir le volume souhaité. Un racleur vient donc étaler une fine couche de plâtre puis les deux têtes d'impression procèdent par ajouts successifs de couches de liant (de l'eau) et de couleur. L'opération est recommencée à chaque passage des têtes d'impression. L'objet 3D va être construit selon une structure en nid d'abeille pour pouvoir ne fixer le liant et la couleur que là où ils sont nécessaires. A l'arrivée la tête « imprimée » donc moulée est dégagée du surplus de plâtre en poudre.

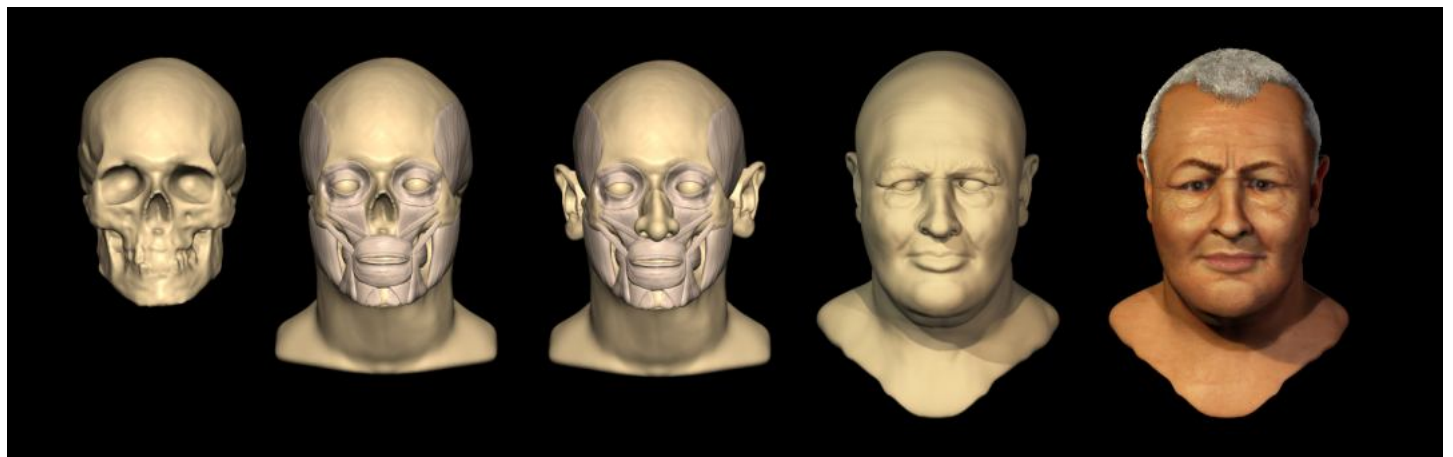
Pour finaliser le visage de Bach, on lui a appliqué une patine, donné des yeux en verre et une perruque pour les cheveux.

Lawrence DELARIVIÈRE

Merci au Dr Caroline Wilkinson ainsi qu'à Mme Caroline Needham

Sources : Logiciel Freeform Modeling : <http://www.sensable.com/products-freeform-systems.html>

Imprimante 3D : <http://pdronline.co.uk/index.html> - <http://www.clubic.com/article-93700-4-imagina-2008-3d-realite-virtuelle-video.html>



A voir :

« Aux sources de la Terre »

Jardin des Plantes - 57, rue Cuvier 75005 Paris
dans le cadre de l'année de la Terre
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2008
ouvert tous les jours de 7 h 30 à 19 h 45 - gratuit

L'Allée du Temps, promenade dans les temps géologiques depuis la formation de la Terre.

Deux cartes géologiques spectaculaires de 400 m² chacune pour découvrir les sols et sous-sols de la France.

Une exposition de roches illustrant la diversité minérale du sous-sol de la France.

Une exposition de photographies en plein air : « La terre au cœur de la science ».

A voir :

Exposition hommage au peintre Jürg Kreienbühl

Jardin des Plantes - 57, rue Cuvier 75005 Paris
JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2008

A faire :

Les rendez-vous nature du Val-d'Oise

Guide 2008 disponible auprès du musée

Géologie pour tous

Carrière de Vigny

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008 de 14 h à 16 h

Réservation : Maison du Parc naturel régional du Vexin français 95450 Théméricourt - 08 10 16 40 45

EXPOSITION / PUBLICATION

« 1931. Les étrangers au temps de l'Exposition coloniale »

Cette exposition s'est achevée il y a quelques semaines à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Ce compte-rendu concerne le catalogue publié à l'occasion de cette manifestation dans le cadre d'un partenariat entre la Cité et le Musée d'Ethnographie de Genève. Il est susceptible d'intéresser les lecteurs de *La Lettre Blanche* dans la mesure où dès l'entre-deux-guerres, immigrés et étrangers occupent une place importante au sein du personnel de l'entreprise Lambert de Corneilles.

Cet ouvrage collectif permet de comprendre les enjeux de l'immigration et de les replacer dans leur contexte. Il associe les approches d'historiens, de sociologues et d'ethnologues, mettant à disposition du grand public des travaux récents. Quant au choix de 1931, il n'est pas arbitraire. C'est l'année d'un recensement général de la population, de l'installation de la crise économique de 1929 dans notre pays, mais aussi celle de l'exposition coloniale internationale de Paris au cours de laquelle la France donne à voir à ses habitants et aux visiteurs du monde entier son empire colonial.

De même que l'exposition, le catalogue est très précis et documenté. Il est riche en photographies et en objets qui rendent le propos vivant. On peut déplorer toutefois, à côté de synthèses réussies, le caractère parfois éclaté de l'analyse, la plongée dans des cas individuels ou familiaux certes intéressants, mais dont on ne sait pas toujours s'ils sont représentatifs, ce qui nuit à la synthèse et aux idées générales. Regrettons encore la taille réduite de certaines illustrations, qui empêche de distinguer certains détails, notamment en ce qui concerne les documents d'archives. Il n'empêche que cet ouvrage est une réalisation de qualité.

Le tableau qu'offre ce livre est riche d'informations. Il y a 2,9 millions d'étrangers en France en 1931, soit 7 % de la population totale, ce qui place notre pays parmi les premiers au monde dans ce domaine. Un habitant de l'agglomération parisienne sur dix est alors un étranger, même si la croissance de la capitale et de ses environs est encore alimentée à 75 % par la province. L'afflux de travailleurs pendant la Première Guerre mondiale, les pertes démographiques dues à l'hécatombe des tranchées, mais aussi la fermeture des frontières nord-américaines à partir de 1921 expliquent en partie l'accroissement de la population étrangère en France, multipliée par deux au cours des années 1920. Cette immigration est avant tout européenne, en provenance d'Italie, de Belgique, d'Espagne et de Pologne, les trois premiers Etats représentant 52 % de la population immigrée recensée. Les sujets coloniaux représentent 4 % des immigrés en France. Parmi eux, les flux en provenance d'Afrique du Nord et subsaharienne sont encore faibles (101 000 personnes vivent en France, à 84 % d'Afrique du Nord, presque tous des hommes célibataires).

Parmi les études particulières, retenons celle qui concerne les Polonais. Très peu nombreux en France avant 1914, ils arrivent massivement dans les années 1920, à tel point qu'ils constituent la deuxième « communauté » étrangère en 1931, avec près de 510 000 personnes. L'originalité est que l'on a fait venir des familles entières, le grand patronat cherchant à reconstruire une classe ouvrière de mineurs après la guerre. Parmi ces immigrés, un tiers des actifs sont employés dans les mines et carrières, où ils forment un quart des salariés de ces entreprises. Ceci explique peut-être leur présence à l'usine Lambert, à moins que ce choix ne poursuive une tendance antérieure à la guerre, le recrutement des Polonais dans l'agriculture, un secteur manquant déjà de bras.

Sur le fond, l'intégration, pour employer un terme anachronique, s'effectue plutôt bien. On peut en juger par le nombre de mariages mixtes : 18 000 par an dans les années 1920, moins

dans la décennie suivante. Ils concernent plutôt des Françaises que des Français, et un tiers de ces unions impliquent des Italiens. La crise démographique pousse à faciliter les naturalisations à partir de 1927. Mais la xénophobie et le racisme s'expriment fortement, dans un contexte de crise économique. Si la législation ayant trait aux étrangers ne change pas, elle est appliquée dans un sens répressif. L'hostilité envers des individus perçus comme des concurrents sur le plan de la main d'œuvre s'exprime librement dans la presse, à la chambre des députés, voire dans des ouvrages scientifiques reconnus. La crise débouche sur des tensions, des grèves. La répression s'exerce parfois sur les travailleurs étrangers, comme les mineurs polonais du Nord et leurs familles expulsés en 1934. Or comment les intéressés réagissent-ils à cela ? La vie en métropole, l'influence chez certains du parti communiste, seul parti à se préoccuper des non-nationaux, expliquent que les colonisés présents en France commencent à contester l'ordre colonial. Ainsi, un drapeau rouge remplace subrepticement les trois couleurs au sommet du pavillon de l'Afrique Equatoriale Française à l'exposition coloniale en préparation en février 1931, avant l'inauguration. Les étrangers eux aussi protestent, avant que l'échec du Front populaire ne mette fin à ce mouvement.

En guise de clin d'œil, signalons que le plâtre n'est pas absent de cette histoire : la fameuse reproduction du temple d'Angkor Vat est bâtie partiellement en staff, tandis que les surréalistes dénoncent les thèses véhiculées par le décor de « palais en carton-pâte » de l'exposition. On remarquera enfin une intéressante photo d'un mouleur en plâtre parisien du début du XX^e siècle.

Jacques HANTRAYE

A lire :

1931. Les étrangers au temps de l'Exposition coloniale

Sous la direction de Laure Blévis (et allii)

Editions Gallimard/CNHI, 26 euro

Ouvrage consultable dans la bibliothèque du musée



Passeport ayant appartenu à un ouvrier chinois de la carrière Lambert, 1935. (Coll. Musée du Plâtre)

PUBLICATION DU MUSÉE / EXTRAIT

L'exploitation de la carrière Lambert au milieu du XIX^e siècle

En 1865, on relève au moins cinq exploitants de carrières à plâtre à Corneilles (Lambert, Fortier, Lantié, Pointelet et Gillet). Il est fréquent que ces entrepreneurs exercent en parallèle une autre activité. A l'époque, on n'envisage pas systématiquement l'entreprise Lambert comme appartenant au secteur industriel, peut-être parce que l'activité agricole paraît l'emporter.

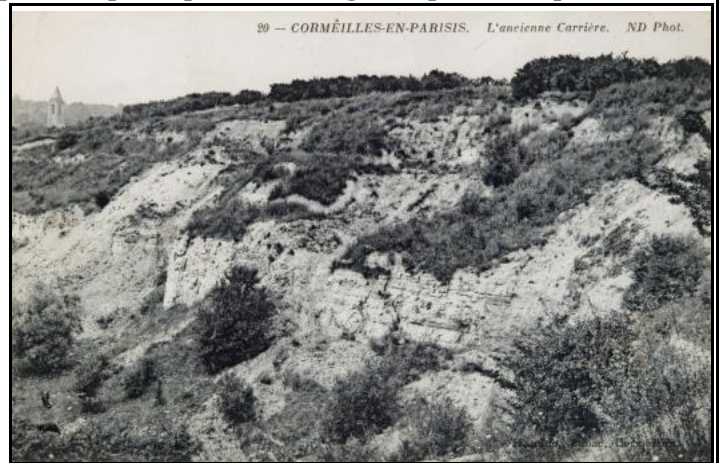
L'exploitation d'une carrière s'exerce à l'intérieur d'un cadre légal destiné avant tout à aménager l'espace et secondairement à protéger ouvriers et riverains. L'extraction est soumise à autorisation préfectorale. Le 25 février 1845, on permet ainsi à Charles Jules Lambert de continuer le travail dans le gisement à ciel ouvert qu'il exploite au lieu-dit les Carrières¹. En 1855, on lui accorde la permission d'exploiter la masse inférieure par cavage ou par puits². L'utilisation d'équipements créant des nuisances explique notamment ces précautions. Lizeray, un habitant de Corneilles, observe ainsi qu'il craint que la fumée que dégagent les fours n'endommage ses vignes³.



Emplacement de l'usine et carrière Lambert avant son transfert plus au sud en 1882. L'ancienne exploitation est située entre le chemin des Couronnes au nord et celui des Plâtrières au sud. (Arch. dép. Val-d'Oise : 7M 161-1, 15.7.1882)

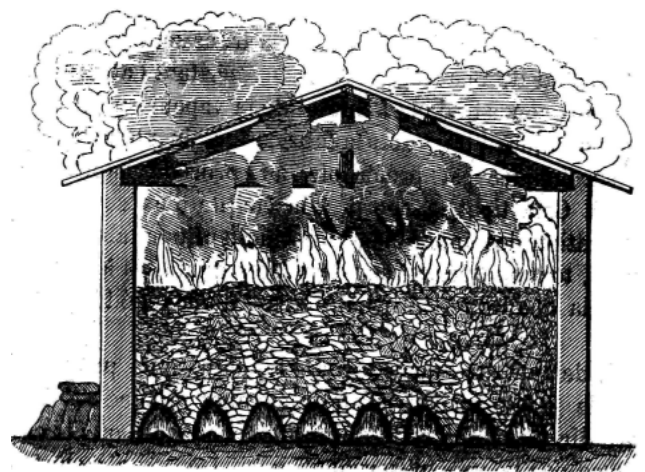
Les fabricants doivent rendre des comptes à la collectivité. En particulier, parce qu'ils dégradent les chemins vicinaux avec leurs véhicules chargés de bois et de plâtre, ils doivent indemniser les communes en vertu de la loi du 21 mai 1836. Ces « subventions industrielles » permettent aux municipalités de financer tout ou partie de la réfection de la voirie endommagée. Entre 1855 et 1869, cinq entrepreneurs de Corneilles sont concernés (Fortier, Lantié, Lambert, Gillet et Pointelet). Citons quelques exemples. En 1861, Charles Jules Lambert acquitte 38,34 % des subventions industrielles, qui s'élèvent à 836,24 francs. En 1863, sur un total de 555,81 francs, il vient en troisième position avec 15,41%⁴.

L'aspect des carrières de Corneilles a profondément changé entre le début du XIX^e siècle et aujourd'hui. Ainsi qu'on l'écrit rétrospectivement, vers 1830 elles « n'étaient rien de plus que des excavations, des cornets à peine marqués au flanc du coteau »⁵. En 1843, la « carrière à plâtre » d'un seul tenant située aux Plâtrières à Corneilles comprend huit pièces de terre en toute propriété de 15 a 98 ca, ainsi que les droits « à l'extraction des plâtres » sur cinq pièces couvrant 9 a 45 ca, soit en tout 25 a 43 ca. Les Lambert sont voisins d'autres propriétaires de carrières (Gillet et Largillier) et ont accès à un sentier. La valeur de la carrière est alors de 2096,25 francs, dont 1500 francs (71,55 %) pour huit pièces de terre en toute propriété, le surplus concernant les droits d'extraction du plâtre dans les cinq autres pièces. La carrière que les époux Gillet vendent en 1868 aux Lambert qui agrandissent ainsi leur propriété est d'une superficie de 1,5 ha, coincée entre un chemin, diverses propriétés et des champs de luzerne⁶.



Vue de l'ancienne carrière de Corneilles localisée à Emy-lès-Prés. (Coll. Musée du Plâtre, cartes postales, début du XX^e siècle)

On connaît un peu mieux l'organisation du site à partir du Second Empire. En 1869, la contenance totale des trois carrières qui constituent l'exploitation, toujours d'un seul bloc, est de 3 ha 3 a 60 ca ; la masse restant à exploiter (51 ares) forme 16,8 % de la superficie. La « grande carrière », dont les ressources sont épuisées, sert de dépôt au plâtre extrait ou cuit, au bois nécessaire à la cuisson, ainsi qu'à des voitures. Les différentes activités sont réalisées dans chacune des carrières. Le matériel (voitures, sacs à plâtre) est réparti entre la ferme et les Plâtrières. Ces « magasins » du Petit-Corneilles contiennent ainsi des « sacs à plâtre » ; il est possible qu'ils servaient également à mettre le plâtre à l'abri du vol et des intempéries⁷.



Vue en coupe d'un four culé (1870). Le foyer est situé à la base. La vapeur et non des flammes, s'échappe du sommet du chargement. (Emile Lejeune, *Guide du briquetier suivi du guide du chauffournier et du plâtrier*, Paris, Librairie du dictionnaire des arts et manufactures, 1870, 612 p., p. 563)

¹ Arch. dép. Val-d'Oise : 8S 3: Charles Lambert au préfet, 25.1.1844 ; arrêté préfectoral, 25.2.1845.

² Arch. dép. Val-d'Oise : 8S 3, Charles Lambert au préfet, 7.12.1854 ; arrêté préfectoral, 3.3.1855. Arch. mun. Corneilles-en-Parisis : 2 F 2, carrières de plâtre 1850-1908, préfet au maire de Corneilles, 17.3.1855.

³ Arch. dép. Val-d'Oise : 7 M 161-1 : enquête sur la carrière Lambert, 1863.

⁴ Arch. mun. Corneilles-en-Parisis : 1D 10, 20.7.1862 et 1D 11, 3.11.1864.

⁵ Lambert Frères & C^e, centenaire 1822-1922, Paris, imprimerie Draeger, 1922.

⁶ Minutier M^e Gaultier, Argenteuil : acte du 7.7.1843. Minutier M^e Lavedan, Franconville : acte du 10.12.1868. Arch. dép. Val-d'Oise : 11.9.1871.

⁷ Arch. dép. Val-d'Oise : 2 E 8-176, 12.7.1869.

En 1878-1882, l'« établissement de fabricant de plâtre » situé aux Feuillettes ou aux Plâtrières comprend diverses constructions, dont un bureau à l'entrée et des magasins. Il y a aussi des terrains servant de dépôt de bois et des chemins. En 1882, le site d'extraction comporte des terrains en cours d'exploitation, d'autres vides, un terrain en bastion, des emplacements servant de dépôt pour les terres extraites, ainsi que des talus, le tout « d'une forme irrégulière ». Des espaces sont en partie exploités et couverts de remblai. Au milieu se trouve une parcelle enclavée appartenant aux époux Dubois-Auffroy. Le site jouxte la Société des plâtrières réunies du Bassin de Paris, les terres de plusieurs propriétaires et des chemins. La carrière est alors d'une contenance de 4 ha 46 a 67 ca, sans compter treize parcelles d'une superficie moyenne de 13 ares pour un total d'1 ha 75 a 80 ca¹. L'exploitation est constituée de parcelles achetées principale-

ment à des cultivateurs de Cormeilles qui se réservent souvent les souches et les échelas, quand ils ne conservent pas l'usage du sol tant que l'exploitation du gypse laisse la surface susceptible d'être cultivée. Quant aux parcelles soumises au droit de fortagé, elles doivent être remises à leur propriétaire « en bon état de terrasse aplanie » à la fin des travaux. Les Lambert devaient sûrement en faire autant avec les pièces de terre leur appartenant².

Jacques HANTRAYE
extrait de *L'Ascension de la famille Lambert*
volume 2 (1836-1882)

¹ Arch. dép. Val-d'Oise : 2 E 28-298, notaire de Cormeilles, 9.4.1878 ; 2 E 28-320, 19.1.1882. *Lambert Frères & C^{ie}, op. cit.*

² Minutier M^r Gaultier, Argenteuil : acte du 7.7.1843.

Librairie & Boutique du musée

L'ascension de la famille Lambert Volume 2 : Les mutations de l'exploitation agricole et l'essor de l'activité plâtrière (1836-1882)



Frère (Charles Edouard), La plâtrière à Saint-Bricx-sous-Forêt - détail - 1883. Bordeaux, musée des Beaux-Arts. Photo : L. Gauthier. Reproduction interdite

par Jacques Hantraye

56 pages – illustrations en couleur
15 € (prix public) - 12 € (prix adhérents)



sculptures et moulages
créations peintes et patinées
de notre Atelier de moulage et de restauration

Les rendez-vous du musée du Plâtre



visite de la plâtrière

Lafarge Prestia de Mériel
JEUDI 20 NOVEMBRE 2008 à 14h

places limitées - inscription auprès du musée

portes ouvertes au musée

gypse et géologie du Bassin parisien

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2008 de 10 h à 18 h

Aux origines de la carrière de Cormeilles

L'ascension de la famille Lambert
conférence par Jacques Hantraye et Vincent Farion

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE PONTOISE

43, rue de la Roche 95000 Pontoise

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008 à 15 h – entrée libre

les mercredis du plâtre

initiation au moulage pour les enfants de 4 à 12 ans
de 14h à 16h – 10 € la séance – sur inscription

Les rendez-vous du Vieux Cormeilles

1918, l'année de la Victoire

exposition en mairie de Cormeilles

du 12 au 22 NOVEMBRE 2008

LA LETTRE BLANCHE n° 32 – Octobre 2008

Comité de rédaction et de lecture : Francis Allory, Lawrence Delarivière, Vincent Farion, Dominique Feau, Jean Fenou, Jacqueline Maire, Simone Saguez, Pascal Saintagne - Mise en page : V. Farion - Impression : Espace Impression (Pierrelaye) - Tirage : 250 ex.



✉ 13, rue Thibault-Chabrand

95240 Cormeilles-en-Parisis

☎ 01 39 97 29 68 - ✉ platre95@dub-internet.fr

Site Internet : www.museeduplatre.org

musée ouvert le samedi de 9h30 à 12h30 (entrée libre)

et en semaine sur rendez-vous (forfait pour groupes)

secrétariat & boutique ouverts mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30